

Licence gestion parcours gestion des organisations

Code RNCP / Code d'apprentissage : RNCP42362 / 20531023

Code diplôme : LG03601A

Crédits : 60 ECTS

Intitulé officiel du diplôme :

Licence générale droit, économie, gestion mention
gestion parcours gestion des organisations

Niveau d'entrée :



Prérequis :

- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2
- Sélection sur dossier et entretien de motivation
- Inscription définitive à compter de la signature du contrat en alternance

Modalités :

- 2 jours en formation en présentiel
- 3 jours en entreprise
- Durée du contrat : 1 année
- Volume horaire : 525 heures

Métiers visés :

- Assistant du responsable de gestion
- Asssistant services généraux
- Assistant chef de produit
- Assistant chef de projet

Lieu d'enseignement

MELUN



PARTENAIRE
Campus Saint-Aspais
36 rue Saint-Barthélémy
77000 Melun
01 60 56 59 59
institutionsaintaspais.fr

Cnam de Melun
01 60 79 87 76 | melun.alternance@cnam-iledefrance.fr

Compétences visées

- Appréhender les éléments de l'environnement économique externe de l'entreprise ou de l'organisation
- Collaborer au sein (ou avec) des services marketing, commercial, administration des ventes et production
- Comprendre et utiliser les informations comptables et financières liées à l'activité de l'entreprise, de l'unité ou de l'organisation ...

Modalités d'évaluation

- Evaluation finale / UE
- Expérience professionnelle

Programme

- Méthodes et outils de l'organisation - 6 ECTS
- Démarches et outils de l'organisateur - 6 ECTS
- Règles générales du droit des contrats - 4 ECTS
- Management des organisations - 6 ECTS
- Outils RH à l'ère de l'IA générative - 6 ECTS
- Anglais professionnel - 6 ECTS
- Comptabilité et contrôle de gestion - Découverte - 4 ECTS
- Activité et biens de l'entreprise - 6 ECTS
- Veille stratégique et concurrentielle - 4 ECTS
- Enjeux des transitions écologiques : comprendre et agir - 3 ECTS
- Expérience professionnelle et rapport d'activité - 9 ECTS

Accessibilité

PMR : accessibilité au rez-de-chaussé.

